

COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

Réunion : du samedi 24 avril 2021 à 9H00 en visioconférence

Présidence : M. DROIT.

Présents : MM. FIDON – LANCELOT - MALIVERNAY – MANGIN - PRETOT - PRUDHON

Excusé : M. ENCARNACAO.

Participant : MM. BARBIER - BEGEL - MOUGIN – TAVERDET - TRIFFIGNY

En préambule, il est rappelé le communiqué du Comex de la FFF du 24 mars 2021 relatif à l'arrêt des compétitions amateurs saison 2020/2021, voir ci-dessous :

« Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs.

Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

La situation des championnats de National 2 et de D2 Féminine suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF.

Le Comex de la FFF a également arrêté définitivement les championnats nationaux (D2 futsal, U19 Féminine, U17 et U19 Nationaux, National 3) de même que l'édition 2020-2021 de la Coupe de France féminine.

Paris, le 24 mars 2021 »

Le Comex de la FFF s'est réuni le 20 avril 2021, notre instance est toujours en attente d'informations complémentaires.

Le sujet des compétitions saison 2020/2021 et 2021/2022 est à l'ordre du jour du prochain Bureau de Ligue du 29 avril 2021.

Après réception de celles-ci, un calendrier administratif sera réalisé :

- Pour la mise en place d'une « compétition » pour la fin de saison 2020/21 en lien avec la situation sanitaire.
- Pour travailler sur la clôture sportive des compétitions de la saison 2020/2021
- Pour préparer la saison 2021/2022.

Organisation de nouvelles compétitions fin de saison 2020/2021 :

La commission valide les principes ci-dessous relatifs à l'organisation d'une nouvelle compétition pour la fin de saison 2020/2021 :

Calendrier prévisionnel : si accord/pratique football avec contacts

1^{ère} journée : 29 – 30 mai 2021.

2^{ème} journée : 05-06 juin 2021

3^{ème} journée : 12-13 juin 2021

½ finale par niveau: 19-20 juin 2021

Finales par niveau : 26-27 juin 2021

Seniors : avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Sur inscription

Football à 11

Objectif de poules géographiques de 8 équipes.

2 groupes de 4, 3 matches de classement puis ½ finale et finale, où chaque équipe joue, soit 5 matches

Répartition des équipes par divisions et secteurs géographiques :

Départemental 1 et Départemental 2

Départemental 3 et Départemental 4

U18G: avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Sur inscription

Football à 11 et Football à 8 (au choix)

Objectif de poules géographiques de 8 équipes.

2 groupes de 4, 3 matches de classement puis ½ finale et finale, où chaque équipe joue, soit 5 matches

U15G : avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Sur inscription

Football à 11 et Football à 8 (au choix)

Objectif de poules géographiques de 8 équipes

2 groupes de 4, 3 matches de classement puis ½ finale et finale, où chaque équipe joue, soit 5 matches

U13G – U11G : avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Sur inscription.
Organisation de critères par niveau et géographiques

U7G – U9G : avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Sur inscription.
Organisation de plateaux selon les possibilités offertes/situation sanitaire.

Féminines : avec respect des catégories d'âge saison 2020/21

Seniors à 11
Seniors à 8
U18F à 11 et 8
U15F à 11 et 8
U11F à 5 et 8
U8F à 4

Modalités d'organisation en fonction des équipes inscrites.

Une circulaire d'inscription avec les modalités d'organisation sera adressée en fin de semaine 17 pour un retour demandé pour le 10 mai 2021.

La CDA est chargée de travailler sur l'arbitrage sur ces diverses compétitions.

Le Président de la commission organisation Compétitions,
Reynald DROIT

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

COMMISSION POLE DEVELOPPEMENT

Réunion : du samedi 24 avril 2021 à 10H00 en visioconférence

Présidence : M. MALIVERNAY.

Présents : MM. DROIT – LANCELOT – MANGIN - PRETOT - PRUDHON – TRIFIGNY.

Excusé : M. ENCARNACAO.

Participant : M. FIDON.
MM. BARBIER - BEGEL – MOUGIN - TAVERDET.

I) **Informations sur les actions engagées :**

Suite aux décisions de la commission du 27 mars dernier, deux actions ont été engagées par notre instance :

- **Mise en ligne sur le site du district une fois par semaine de séances** susceptibles d'être concrétisées dans les clubs. Il est proposé 3 séances à destination des publics U7/U9, U11/U13 et Football à 11.

Ces séances sont adressées par courriel à l'ensemble des clubs + parution site internet du District depuis la semaine 14.

Un retour positif des clubs est à noter, permettant ainsi de diversifier les contenus de séances.

- **Mise en place du « challenge du jeune footballeur U7, U9, U11 et U13 »** susceptible d'être finalisé par des manifestations départementales au mois de juin 2021 en fonction des règles sanitaires.

La circulaire avec les modalités de chaque challenge par catégorie a été adressée le 15 avril 2021 par courriel à l'ensemble des clubs + parution site internet.

U11-U13 : challenge conduite – tirs - jonglages

U7-U9 : challenge tirs – conduite - jonglages

A noter qu'à ce jour, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté n'a pas encore envoyé les actions d'animation prévues pour cette fin de saison : actions prévues : Foot Golf pour les U13 et U15 et défis techniques individuels. Des actions « défis techniques » sont en cours d'élaboration pour les sections sportives.

- **Action à mettre en place : Futnet (tennis ballon) pour le football à 11 (U15 – U18 et seniors)**

Période : mai – juin 2021 (en principe du 01/05 au 10/06), puis tournoi final en fonction des règles sanitaires.

Une circulaire d'inscription avec les modalités d'organisation sera adressée à l'ensemble des clubs en fin de semaine 17, et un retour demandé pour le 10 mai 2021.

- **APQ30 : Projet activités physiques quotidiennes 30 minutes à l'école par jour (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports).**

Une circulaire avec les modalités d'inscription a été adressée à l'ensemble des clubs par courriel le 23 avril 2021 + parution site internet du District.

Rappel :

Chaque club a la possibilité de mettre à disposition un ou des éducateurs licenciés sur la saison 20/21, (diplômés ou non) dans les écoles primaires de son secteur géographique, afin de permettre d'assurer 30 minutes d'Education Physique et Sportive par jour et par classe en plus des heures hebdomadaires habituellement attribuées à la pratique sportive assurée par le (la) professeur des écoles en poste.

Cette action s'inscrit pleinement dans la volonté de notre instance de dynamiser et permettre à un maximum de jeunes de pratiquer une activité physique régulière, notamment le football, et ainsi, identifier pour les clubs de potentiels nouveaux adhérents pour la saison prochaine.

Les clubs intéressés ont été invités à transmettre l'information au District à l'aide du coupon (cf circulaire du 23/04/21), et à prendre contact directement avec les directeurs/directrices des écoles primaires.

L'équipe administrative et technique est à la disposition des clubs pour les aider dans ce projet, et établira des « séances types », qui seront adressées aux clubs participants à cette action.

- **Interventions techniques dans les clubs sur demande :**

Dans le cadre des protocoles de reprises des activités football actuelles et à venir, il est rappelé que notre instance est à la disposition des clubs pour les accompagner et les aider dans la concrétisation des actions (entraînements, mise en place de journées découvertes de la pratique football dans les écoles primaires, Foot Golf, futnet).

Il est demandé aux clubs de faire un e-mail au secrétariat du District en précisant le format et les dates envisagées. Après réception, un contact téléphonique sera pris par les techniciens avec les intéressés pour fixer les modalités pratiques.

II) **Autres actions restant à concrétiser et à venir mai – juin 2021 :**

- **Actions à destination des salariés des clubs** quel que soit leur statut (salariés CDI ou CDD, emplois aidés, services civiques), afin de dynamiser ces personnels parfois seuls dans leur club, par exemple en les associant au travail de production de séances évoqué ci-avant.

Une action au profit des emplois aidés et les « services civiques », pourrait être mise en place, en lien avec la DDCSPP 70. Cette action reste à concrétiser, une réunion de travail avec la DDCSPP est prévue (date à programmer).

- **Aide aux clubs/journées évènementielles type « découverte » :**

Dès que notre instance aura la possibilité en lien avec les décisions sanitaires, il sera élaboré une organisation « type » d'éventuelles journées évènementielles type « découverte » ou « portes ouvertes ».

- **Projet département 70 « appel à projet 2021 Ensemble ».**

Notre instance a été récemment destinataire d'un courrier du Président du Conseil Départemental de Haute-Saône, « Appel à projets été 2021 Ensemble », relatif à son souhait de pouvoir proposer une large palette d'actions et d'activités sur les mois de juin à septembre 2021, créant de l'animation sociale dans les territoires, et dans lesquelles l'axe sportif aura sa pleine place.

Notre instance, représentant la discipline sportive la plus importante en nombre de pratiquants, souhaite s'inscrire et participer concrètement à ce projet, notamment en lien avec le partenariat important que nous développons avec le Conseil Départemental depuis de nombreuses saisons. Afin de coordonner au mieux les actions que le football départemental dans son ensemble pourrait envisager, une circulaire reprenant les modalités avec coupon réponse a été adressée à l'ensemble des clubs le 22 avril 2021. Les clubs restent libres de postuler pour des actions individuelles et indépendamment du District, ou des actions en partenariat avec le District.

Après réception, notre instance travaillera sur un plan d'actions, en lien avec les clubs volontaires, afin de finaliser le dossier de candidature, qui sera adressé au Conseil Départemental au plus tard le 15 mai 2021.

Notre instance a la volonté de s'inscrire activement dans ce dispositif, pour démontrer notre dynamisme dans un cycle de reprise de nos activités. Nous espérons nombreux les clubs qui voudront s'associer dans ces actions, qui seront motrices en matière de rassemblement et de lien social, notions qui demeurent des vecteurs puissants de développement et d'épanouissement personnel, surtout dans la situation sanitaire actuelle

Les éléments ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

III) **Organisation de visio conférence et webinaire à l'ensemble des clubs :**

Visio conférence :

Décisions de proposer au mois de mai 2021 à l'ensemble des clubs des visio conférences selon les modalités ci-dessous :

2 créneaux/visios proposés durant la semaine du 10 au 15 mai 2021.

Durée : 1 heure

Horaire : 19H – 20H

Jour : à fixer

Support : Microsoft TEAMS

Ordre du jour : projet global clubs et présentation du « menu » des actions du District saison 2021/2022 permettant de contribuer aux projets clubs.

Un troisième créneau pourra être proposé aux clubs n'ayant pas participé aux deux premiers, après contacts pris préalablement avec ceux-ci.

Juin 2021 :

Programmation d'une visio Webinaire par semaine sur un thème restant à fixer.

IV) **Autres actions saison 2021/2022 :**

- Calendrier prévisionnel actions techniques saison 2021/22 :

A réfléchir, élaborer et finaliser pour août 2021 (PPF détections, formation, perfectionnement de cadres...).

- Formation délégués de District :

Le document support de la communication est validé. Formations à prévoir en août et septembre 2021.

- Accompagnateur U13 arbitrage et « arbitres jeunes par les jeunes » :

Dossier à reprendre pour mise en place pour la saison 2021/22, en lien avec la CDA.

- Formation des Présidents, correspondants et trésoriers :

Il est rappelé leurs rôles primordiaux dans les clubs.

Des actions de formation doivent être mises en place en début de saison 2021/22.

Prochaine réunion : samedi 15 mai 2021 à 9H00.

Le Président de la commission Pôle développement,
Michel MALIVERNAY

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.